



United Nations  
Peacebuilding  
Peacebuilding Fund

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /  
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<b>Intitulé du projet :</b> Jeunesse Alafia : Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent	<b>Entité(s) bénéficiaire(s) :</b> Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD)
<b>Personne à contacter concernant le projet :</b> Chloé Huynh Conseillère en développement de programmes – Afrique de l'Ouest Adresse : ACORD – Dakar, Sénégal Téléphone : +221 77 703 42 62 E-mail : <a href="mailto:chloe.huynh@acordinternational.org">chloe.huynh@acordinternational.org</a>	<b>Partenaire(s) d'exécution – nom :</b> Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et les organisations : Ensemble Nous Sommes Un Peuple, Union Jeunes Musulmans du Mali, Associations des groupements bibliques, Réseau des jeunes femmes leaders, Mouvements des résistances civiles, Conseils Régionaux des Jeunes  <b>Site du projet :</b> Mali, régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudeni, Mopti, Ségou et Bamako
<b>Descriptif du projet :</b> Ce projet contribue à améliorer la participation des jeunes hommes et femmes à la construction de la paix au Mali, en leur donnant la possibilité de s'informer, de renforcer leurs connaissances et capacités, de se faire entendre, d'améliorer leurs conditions économiques et de s'engager dans le dialogue pacifique afin de diminuer les risques d'adhésions aux groupes extrémistes et favoriser la paix.	<b>Coût total du projet :</b> 800 000 USD <b>Fonds pour la consolidation de la paix :</b> 800 000 USD <b>Autre :</b> 0  <b>Date de démarrage du projet proposée :</b> Janvier 2017 <b>Date d'achèvement du projet proposée :</b> Juin 2018 <b>Durée totale (en mois) :</b> 18 mois
<b>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2</b>	
<b>Résultats du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250.</li> <li>• Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix.</li> <li>• Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.</li> </ul>	
<b>Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet:</b> <b>Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :</b> <i>(2.1) Réconciliation nationale; (2.2) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;</i>	

(Pour les projets financés par l'IRF)

<p><b>Entité(s) bénéficiaire(s)</b></p> <p><i>Nom du Représentant</i> Monsieur Ousainou Ngum <i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'Agence</i> ACORD <i>Date et cachet</i> 8/9/2016</p> <div data-bbox="292 725 751 943" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p><b>ACORD</b> P. O. Box 61216-00200 Nairobi Tel: + 254 20 272 11 72/85/86 Fax: +254 20 272 11 66 E-mail : info@acordinternational.org</p></div>	<p><b>Représentant des autorités nationales</b></p> <p><i>Nom du Représentant du gouvernement partenaire</i> Monsieur Amadou Koïta <i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> : Ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne <i>Date et cachet</i> 07/09/2016</p> <p><b>Représentant des autorités nationales</b></p> <p><i>Nom du Représentant du gouvernement partenaire</i> Monsieur Mohamed El Moctar <i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> : Ministre de la Réconciliation nationale <i>Date et cachet</i> 08-09-2016</p>
<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><i>Nom du Représentant</i> <i>Signature</i> Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO), NY <i>Date et cachet</i></p>	<p><b>Coordonnateur Résident (CR)</b></p> <p><i>Nom du Représentant</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p>Bureau du CR <i>Date et cachet</i></p>
<p><b>Agent de gestion</b></p> <p><i>Nom du Représentant</i> <i>Signature</i> Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), NY <i>Date et cachet</i></p>	

## **Table des matières :**

Longueur maximale : 15 pages

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

### **II. Objectifs du soutien du Fonds et mise en œuvre**

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités bénéficiaires et des partenaires d'exécution

### **III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

**Annexe C:** Conditions générales pour les accords de subvention

## COMPOSANTES DU PROJET :

### I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

#### a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Le Mali a connu en 2012-2013 une crise politique et sécuritaire profonde marquée par un putsch militaire et l'occupation de 3 régions du Nord (Kidal, Tombouctou et Gao) et d'une partie des régions de Mopti et Ségou par une rébellion armée (MNLA) et des groupes armés djihadistes et terroristes. Cette situation est la conséquence de la mauvaise gestion des précédentes rebellions (depuis 1963), l'absence de l'Etat, la pauvreté, la mal gouvernance, la marginalisation de certaines communautés, la faiblesse de la justice et la corruption qui ont laissé s'installer un sanctuaire où prospéraient des activités illégales<sup>1</sup> (trafics de drogues, d'armes, d'êtres humains, vols de véhicules, etc.). De nombreux jeunes ont adhéré à ces trafics et aux groupes terroristes islamistes (MUJAO<sup>2</sup>, Ançardine, AQMI<sup>3</sup>) qui leur offraient des ressources financières, une protection et une réponse à leur quête de repères. Ces mouvements se sont installés dans les zones du conflit dès le début de la rébellion et y ont instauré un islam radical avec l'application de la Charia entraînant de nombreuses exactions. L'implantation au Mali de groupes armés djihadistes remonterait au début des années 2000 avec l'arrivée dans le Nord du pays d'éléments du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) provenant d'Algérie. Devenu Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007, le groupe a consolidé sa présence avec la création de katibas (unités combattantes) sahéliennes ainsi que la constitution de bases arrière<sup>4</sup>. Egalement, des ONG islamiques bénéficiant des financements des pays du Golfe ont pu gagner la confiance des populations grâce à de nombreux investissements dans les secteurs vitaux<sup>5</sup> tels que la santé, l'éducation et l'alimentation, où l'Etat était jugé absent. Il faut aussi souligner la montée d'un islam politique à Bamako, la multiplication des médias privés religieux, l'utilisation de sites Internet et la méconnaissance du sens des textes religieux par la plupart des adeptes qui fait d'eux des proies faciles pour les groupes extrémistes ayant un référent religieux. On constate notamment de plus en plus d'adhésion de femmes dans ces mouvements.

Tous ces facteurs combinés ont conduit au conflit actuel dont les conséquences ont touché l'ensemble du pays et même les pays voisins.

Sous l'égide de la Communauté internationale, des négociations ont conduit à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale (mai-juin 2015) entre le Gouvernement et les groupes armés maliens (CMA et Plateforme). Compte tenu de leur nature, les groupes armés terroristes et djihadistes ne sont pas partie prenante de ce processus. Un Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord (CSA) a été créé avec la participation de la Communauté internationale, ainsi qu'un Comité National de Coordination de la mise en œuvre de l'Accord (CNCA). Des actions sont déjà en cours avec la mise en place de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), la réforme du système judiciaire et de la sécurité (RSS), le processus Désarmement/Démobilisation/Réinsertion (DDR), l'approfondissement de la décentralisation et la création de nouvelles régions (Taoudéni, Ménaka), la mise en place

<sup>1</sup> Rapport FIDH-AMDH, Crimes de guerre au Nord-Mali, juillet 2012

<sup>2</sup> Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)

<sup>3</sup> Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)

<sup>4</sup> MM Abu al-Ma'ali, Al-Qaeda and its allies in the Sahel and the Sahara: reports, Al Jazeera Centre for Studies, 1 May 2012

<sup>5</sup> Cette question est largement traitée par Holder G. (dir.), Sow M. (dir.) L'Afrique des laïcités : Etat, religion et pouvoirs au sud du Sahara. Marseille (FRA) ; Alger : IRD ; Ed. Tombouctou, 2014, 395 p.

des autorités intérimaires, etc. Les acteurs clés comme notamment la MINUSMA, les Agences des Nations Unies, l'Union Européenne, le G5 Sahel, les autres partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile nationale et internationale, les Chefs et leaders traditionnels, les organisations féminines et de jeunesse ont aussi initié des actions (informations/communication, formations, réflexions/foras, cadres de dialogues intra et intercommunautaires, soutien économique, plaidoyer, appuis aux réfugiés et aux déplacés internes, etc.).

Cependant et paradoxalement, la situation sécuritaire se dégrade. La région de Kidal demeure sous occupation des groupes armés et d'Ançardine. Depuis 2015, deux nouveaux mouvements associés à Ançardine ont émergé : la Katiba Macina et la Katiba Khalid Ibn Walid, dans le Centre (Ségou et Mopti) et le Sud (Sikasso)<sup>6</sup>. Les populations civiles et les services de sécurité sont régulièrement attaqués. Des conflits inter et intracommunautaires continuent dans les régions du Nord et du Centre. L'état d'urgence est institué dans tout le pays depuis de nombreux mois. Les mouvements extrémistes islamistes continuent à utiliser les ressources du trafic de la drogue pour se renforcer et les nouvelles technologies de l'information pour recruter les jeunes et répandre leurs messages. L'insécurité et l'extrémisme violent alimentent les discussions quotidiennes dans les regroupements informels des jeunes appelées « grins » à travers tout le pays.

Le déclenchement des processus de DDR, de cantonnement des groupes armés et de mise en place des autorités intérimaires a conduit à une exacerbation du climat de tension sociale. Les jeunes des mouvements de résistance civile de Gao qui ne réunissent pas les conditions de prise en compte du DDR se sont sentis exclus et ont violemment manifesté contre la mise en place des autorités intérimaires. Ces manifestations ont conduit à des morts et des blessés et à une marche de soutien à Bamako. Les jeunes de Tombouctou ont, eux, marché pour soutenir la mise en place des autorités intérimaires et l'accord de paix. Les jeunes n'ont donc pas forcément les mêmes intérêts et ne partagent pas toujours les mêmes objectifs. Le processus de DDR a paradoxalement conduit à l'organisation d'un système de corruption par des individus qui organisent des filières de fabrication de faux papiers et de listes de recrutement et promettent des emplois à des jeunes désœuvrés à travers tout le pays. On observe ainsi le déplacement d'un grand nombre de jeunes hommes vers les villes de Gao et Tombouctou, dans l'espoir de se faire recenser parmi les combattants des groupes armés. Il y a un risque que les bénéfices des mécanismes de gestion post conflit soient détournés et que les jeunes ne récoltent pas les dividendes de la paix.

#### **b) Justification du financement par l'IRF :**

Le Mali est un pays pauvre, rural et jeune (60% de la population sont des jeunes<sup>7</sup>, 49% ont moins de 15 ans)<sup>8</sup> où toutes les problématiques sociales et économiques ont un impact sur cette frange de la population. Les jeunes ont joué un rôle actif dans le conflit, en particulier les jeunes hommes, qui ont été utilisés par toutes les parties armées comme combattants et relais pour leurs activités (logistique, information, etc.). Ceci a conduit certains à percevoir les jeunes (particulièrement les jeunes hommes) comme une menace à la sécurité et à la paix, même si dans des zones comme Gao, ils se sont aussi organisés en mouvements de défense civile pour protéger leurs communautés face aux violations de droits humains que leur imposaient les forces d'occupation. Les jeunes sont aussi les principales victimes du conflit en termes de pertes humaines et de dégradation des conditions de subsistance.

---

<sup>6</sup> Jeunes « djihadistes » au Mali : Guidés par la foi ou par les circonstances, Institut d'Etudes et de Sécurité (ISS), Note d'analyse 89, août 2016

<sup>7</sup> Agés de 18 à 35 ans, selon la définition choisie par le Conseil National de la Jeunesse (CNJ)

<sup>8</sup> Estimation faite par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Information (DNSI) en juillet 2014.

L'analyse genre montre que le conflit a eu des conséquences différentes sur les jeunes hommes et femmes. Durant l'occupation, de nombreux cas de viols et de violences physiques et psychologiques ont été perpétrés contre les jeunes femmes et filles. Elles ont été particulièrement ciblées par les groupes armés djihadistes pour semer la terreur au sein des familles. Les actes de Violences Basées sur le Genre (VBG) continuent jusqu'à présent (681 cas dans les zones de conflit ont déjà été rapportés en 2016)<sup>9</sup>. Mais, les femmes et les filles ne sont pas seulement des victimes, elles sont parfois actrices du conflit comme combattantes ou informatrices, cuisinières ou lavandières<sup>10</sup>.

La persistance de l'insécurité et le manque d'opportunités économiques expose encore les jeunes à l'attrait des groupes terroristes et djihadistes. Maintenant que le Mali a commencé à sortir de la crise, il est donc important de trouver des stratégies pour transformer les jeunes en acteurs de paix, participant à la prise de décisions.

Jusqu'à présent, la participation des jeunes au processus de paix a été limitée. Seulement 3 jeunes (hommes) membres du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et de la Coordination de Gao ont participé aux négociations à Alger, sans préparation suffisante ni proposition d'un positionnement commun des jeunes du Mali. Aucun représentant des jeunes ne participe aux travaux du CSA. Quant au CNCA, il comprend seulement un représentant des jeunes (homme), issu du CNJ. L'Accord prévoit à court terme l'ouverture du Haut Conseil des collectivités territoriales aux jeunes et leur intégration dans le futur Sénat<sup>11</sup>, mais ce changement institutionnel n'est pas effectif. Cette situation peut conduire à un déficit de prise en compte des besoins des jeunes. Il n'y a aucune jeune fille ou femme au sein de ces structures. Leurs besoins spécifiques sont peu pris en compte par les projets, qui prévoient souvent des activités plus adaptées aux femmes d'un certain âge qui sont libérées des travaux quotidiens ou ont des moyens (comme le micro-crédit, les activités génératrices de revenus, les formations en dehors de leur lieu de résidence, etc.).

Ce projet contribuera à améliorer la participation de qualité des jeunes hommes et femmes ciblés à la consolidation de la paix. Les instances étant juste au début de l'exécution de leurs mandats, il est encore possible pour les jeunes de se faire entendre et de participer de façon pacifique.

Au-delà de cet aspect, il est aussi important pour les jeunes de s'informer, de se former sur les valeurs positives de l'Islam, de promouvoir le vivre ensemble dans la diversité des religions, afin de diminuer les adhésions aux groupes djihadistes. Cela est une contribution à la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en cours d'élaboration. Certaines organisations de jeunes musulmans ont déjà initié des actions d'informations et de sensibilisation, mais sans une participation visible des jeunes filles et femmes. Les objectifs du Fonds de Consolidation de la paix concordent parfaitement avec les besoins du contexte malien et les ressources financières du Fonds pourront aider les jeunes des régions ciblées à agir. De plus ce projet s'inscrit dans la continuité et en complémentarité des projets soutenus dans le pays par le PBF visant au renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation à la paix et à la promotion du dialogue à Gao et Tombouctou, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG. Le projet contribuera également à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

---

<sup>9</sup> FNUAP, GBV IMS, janvier-juin 2016

<sup>10</sup> Jeunes « djihadistes » au Mali Guidés par la foi ou par les circonstances, Institut d'Etudes et de Sécurité (ISS), Note d'analyse 89, août 2016

<sup>11</sup> Accord pour la paix et la réconciliation nationale, Questions politiques et institutionnelles (Chapitre 3), 2015

## II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

### a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

**Le projet vise le résultat stratégique suivant :** D'ici 2018 les jeunes ciblés participent activement à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux.

**Les résultats spécifiques sont :**

- Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250.
- Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix.
- Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.

**Théorie de changement :** Si les jeunes, y compris les jeunes femmes, acquièrent les compétences techniques et organisationnelles nécessaires pour une participation efficace au processus de dialogue et de réconciliation nationale, ils pourront faire valoir leurs besoins et participer pleinement aux efforts de paix au niveau national et local. Si, en complément, ils bénéficient aussi d'opportunités d'emplois, ils seront plus à même de résister à l'attrait des groupes extrémistes et pourront être les acteurs de paix et de développement plutôt que d'être vus comme des menaces potentielles à la sécurité.

### Activités, cibles et enchaînement

<b>Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250.</b>
--

#### Activité 1.1 : Formations des jeunes sur l'Accord de paix et la R2250

L'article 51 de l'Accord prévoit le plein concours des organisations de jeunes à sa réalisation, mais cette participation n'est pas explicitement détaillée dans ses modalités. Le Gouvernement et plusieurs organisations ont initié des activités d'information et formation sur le document, mais les perceptions négatives et incompréhensions continuent. Ceci peut s'expliquer par un manque de connaissances de l'Accord dans un langage et des outils adaptés pour une majorité (souvent analphabètes)<sup>12</sup>. Il y a aussi le besoin de mieux connaître et diffuser la R2250, peu connue des acteurs et des jeunes au Mali. Il s'agira donc de :

1.1.1 Assurer la formation de 640 jeunes venant des 8 régions (dont 35% femmes) afin que les informations soient disponibles aux niveaux local et communautaire. Les thèmes porteront sur la mise en œuvre de l'Accord et la R2250. Ces jeunes seront choisis parmi les organisations des jeunes les plus actives et les plus représentatives sur les thématiques de la paix et du vivre ensemble, en utilisant le répertoire déjà disponible et utilisé par le CNJ. Les thèmes seront complétés par les sessions sur le mandat de la MINUSMA. A cet effet, le Projet recrutera parmi le vivier des formateurs du Ministère de la Réconciliation qui pourront utiliser les modules déjà disponibles<sup>13</sup>. Ces modules seront aussi remontés par le Projet en français et en langues locales (Bambara, Peulh, Sonraï, Tamashek et Arabe) sur des outils multimédia (audio et CD) qui seront ensuite mis à la disposition des jeunes.

1.1.2 Des Tournois seront organisés durant les Grandes Vacances (nommés TGV) pour la paix et la réconciliation en utilisant le sport et la culture (déjà expérimentés à Gao par le CNJ). Ils permettront de vulgariser les informations et d'encourager la mixité et le vivre

<sup>12</sup> Enquête d'opinion « que pensent les maliens Mali-Mètre No :7 », Fondation Frederic Ebert-Stiftung (FES) Mali, 2016

<sup>13</sup> Kit du formateur, session d'approfondissement sur l'Accord de paix, Projet d'Appui au processus de dialogue et réconciliation de la GIZ

ensemble. Des matchs (impliquant les garçons et les filles), des compétitions culturelles (musiques ou hymnes à la paix, poésies, représentations théâtrales, etc.) seront organisés dans 8 localités. Ils seront couronnés par une grande finale de la paix à Bamako ou à Ségou à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse le 12 août 2017. Au moins 3000 jeunes (dont 35% de femmes) seront impliqués.

**Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix.**

**Activité 2.1 : Elaboration d'un document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes**

2.1.1 Durant les sessions de formation dans les localités, les formateurs faciliteront un processus de consultation ascendant (du bas vers le haut) sur des propositions de participation des jeunes dans la mise en œuvre de l'Accord. Une analyse spécifique sur les besoins et attentes des jeunes filles devra être systématiquement incluse.

2.1.2 Ces consultations permettront d'aboutir à des propositions qui seront débattues durant un Forum national qui sera organisé à Bamako avec 100 jeunes (dont 35% de femmes) venus de toutes les régions ciblées pour discuter et dégager une vision commune de la position de la jeunesse sur la mise en œuvre de l'Accord. Ils seront choisis parmi le groupe des 640 jeunes qui ont été formés. Le document de positionnement consensuel national des jeunes sera accompagné par un plan d'action. Ils devront inclure une analyse genre et des actions spécifiques pour les jeunes filles. Ces documents seront partagés sur les réseaux sociaux et envoyés aux institutions de la République et aux acteurs clé (CSA, MINUSMA, etc.). Un Consultant sera recruté pour accompagner le processus.

**Activité 2.2 : Plaidoyer pour la participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord**

2.2.1 A la suite du Forum national, une table ronde de plaidoyer sera organisée par le CNJ avec les différentes instances de mise en œuvre de l'Accord pour échanger sur le document de positionnement consensuel des jeunes du Mali, sur le plan d'action et sur leurs attentes. Les participants seront issus des faitières/réseaux des organisations de jeunesse dont les représentants ont au moins participé à l'activité 2.1.2 et se sont distingués par leur engagement, leur influence et leurs compétences. L'un des objectifs visés est d'assurer une meilleure prise en compte des besoins et des opinions des jeunes par le CNCA et par les autres instances. Ces démarches seront dans la continuité du plaidoyer basé sur la déclaration des jeunes sur le pré Accord (décembre 2014) du CNJ qui a abouti à la nomination d'un jeune comme Commissaire de la CVJR. Les jeunes proposeront un cadre de concertation formel périodique avec ces entités et une stratégie de suivi des engagements.

2.2.2 Des rencontres individuelles de suivi seront faites avec ces entités pour travailler sur les points d'action clé. Ces processus politiques permettront aux plateformes de jeunesse du Mali de s'inscrire dans un cadre de collaboration durable, permettant une meilleure redevabilité de part et d'autre. Au moins 50 jeunes (dont 35% de femmes) participeront à cette activité (cadre de concertation).

**Activité 2.3 : Accompagnement et conseil aux plateformes de jeunes pour la réalisation de leurs initiatives**

2.3.1 Afin de compléter le travail de plaidoyer, il faut que les jeunes continuent à s'impliquer positivement. Pour cela, le projet lancera un appel à compétition dans toutes les régions ciblées, diffusé sur les sites internet et à travers les radios locales, qui permettra aux organisations de jeunesse qui ont des micro-projets pertinents de soumissionner et de recevoir une subvention de 846 USD/micro-projet (soit 500 000 Fcfa/micro-projet)

pouvant inclure le renforcement de capacités institutionnelles (outils informatiques, motos, mobiliers de bureau ...) ou des activités pratiques (caravanes de paix, échanges entre zones, causeries débats, etc.). 32 micro-projets seront financés et toucheront au moins 320 jeunes (soit en moyenne 10 jeunes par association bénéficiaire). Les micro-projets présentant aussi des liens de renforcement des relations genre et intergénérationnels seront fortement encouragés. L'équipe de projet fournira un appui/conseil et sollicitera les expertises disponibles aux niveaux de la Direction Nationale de la Jeunesse, la MINUSMA, etc. pour l'accompagnement technique.

**Résultat 3 : Le dialogue social et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.**

**Activité 3.1 : Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation**

Cette activité est basée sur les acquis du Projet « Médiateurs pour la paix » réalisé par le CNJ pour combattre l'extrémisme violent dans tout le pays avec un accent sur la jeunesse des régions du Nord, financé par l'Ambassade des Etats Unis. 300 jeunes médiateurs pour la paix (dont 15% de filles) avaient été formés et organisés en 8 comités régionaux en 2014-2015. Le présent Projet va donc :

3.1.1 Retenir parmi eux 36 médiateurs de 36 communes sensibles<sup>14</sup> dont les connaissances seront rafraichies sur les thèmes de : l'analyse des conflits, la gestion et la prévention des conflits, la culture de la non-violence, la cohésion sociale, la médiation communautaire. Ces volontaires seront chargés de l'animation/sensibilisation communautaire et de faire des alertes sur la radicalisation dans leurs localités. Ils recevront un kit (composé d'un smartphone et des petits matériels) pour leur permettre de mener leurs activités et d'élaborer un rapport trimestriel qu'ils transmettront à l'équipe de projet du CNJ qui va les utiliser pour informer les rapports d'activités et capitaliser annuellement sous forme d'une publication. Une fiche de collecte d'informations sera mise à leur disposition qui leur permettra de déterminer des « seuils d'alerte » suivant des indicateurs précis. Ils recevront une allocation mensuelle de 85 USD (soit 50 000 Fcfa/mois)<sup>15</sup> durant 12 mois. Le projet collaborera avec le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV) afin qu'il intègre ces volontaires dans ses répertoires.

**Activité 3.2 : Promotion du dialogue et de la cohésion sociale à travers les débats citoyens**

Les lieux d'expression actuels des jeunes sont les « grins »<sup>16</sup>, les radios et les réseaux sociaux. Mais les discussions n'y sont souvent pas organisées et structurées sur la base d'informations fiables et les échanges sont confinés à des groupes ou des espaces localisés, ce qui ne permet pas d'ouvrir les débats entre les jeunes de différentes zones ou sensibilités. L'objectif de cette activité est donc d'ouvrir la parole (notamment aux jeunes ruraux qui l'ont rarement<sup>17</sup>) pour améliorer la réflexion, amener des propositions sur la lutte contre l'extrémisme violent et permettre un dialogue croisé entre jeunes de différentes zones et confessions. De plus, afin de contrer la radicalisation, il est important de mieux informer les jeunes sur les préceptes de l'Islam pour les protéger contre toutes les formes de prosélytisme radical. A cet effet, il y a déjà un vivier de 500 imams sélectionnés par le

<sup>14</sup> Projet d'appui à la protection de l'enfant et de l'adolescent face au phénomène des extrémistes et du radicalisme religieux dans le Nord du Mali, CNJ, 2013, communes de Nampala, Macina, Tenenkou, Youwarou, Douentza, Boni, Boré, Ber, Léré, Gourma Rharous, Taoudéni, Arawane, Gao, Gounzourèye, Soni Ali Ber, Intillit, Bourem, Taboye, Tilemsi, Bamba, Téméra, Tessit, Ouattagouna, Labbézanga, Ménaka, Aderamboukane, Indelimene, Kidal, Tessalit, Aguelhoc, et les six communes de Bamako

<sup>15</sup> Allocation mensuelle actuellement payée par le CNPV aux volontaires maliens

<sup>16</sup> Lieux de rencontres quotidiennes des jeunes (garçons et filles) autour d'un thé

<sup>17</sup> Revue inter-réseau développement rural Grin de sel, juillet-décembre 2015

Ministère des Affaires Religieuses et du Culte à travers le Haut Conseil Islamique et formés au Maroc pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme religieux et faire la promotion d'un Islam tolérant. Certains sont membres de l'Union des Jeunes Musulmans du Mali (UJMA), membre du CNJ. Le projet va utiliser 32 imams parmi eux pour :

3.2.1 Produire et diffuser des prêches (en Bambara, Peulh, Sonraï, Tamashek, Arabe) et participer à des émissions sur les radios de proximité, principalement religieuses, sur la tolérance, le vivre ensemble, l'argumentaire islamique pour la promotion de la paix et la gestion non violente des conflits, etc.

3.2.2 Initier un dialogue avec des jeunes qui s'étaient engagés auprès des mouvements djihadistes et qui aspirent à réintégrer la société.

3.2.3 Réaliser une étude sur les perceptions des jeunes concernant l'extrémisme violent et les stratégies de lutte. Cette étude inclura une section dédiée à l'analyse genre.

3.2.4 Organiser des causeries débats dans des espaces publics et dans les radios avec des organisations des jeunes en français et dans les langues locales afin d'échanger sur le thème de l'extrémisme violent et le rôle des jeunes. Des vidéos seront produites pour recueillir les perceptions des participants. Elles seront exploitées pour extraire des messages clés à vulgariser sur l'ORTM<sup>18</sup>, le portail Internet (voir 3.4.2) et les réseaux sociaux (Facebook, You Tube) afin d'atteindre le maximum de personnes.

3.2.5 Initier des cadres d'échanges entre les associations de jeunes musulmans et chrétiens dans le cadre du dialogue interreligieux.

3.2.6 En collaboration avec le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, organiser une rencontre nationale des jeunes sur le dialogue des religions qui utilisera les informations et apprentissages des activités réalisées. Elle sera couronnée par une déclaration sur le vivre ensemble et la tolérance religieuse et une publication. La rencontre permettra de faire des contributions à la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, en cours d'élaboration.

Ces activités toucheront au moins 1000 jeunes dont 35% de jeunes filles.

### **Activité 3.3 : Appui aux initiatives économiques des jeunes**

L'accès des jeunes à une activité économique peut être un facteur de consolidation de la paix. Les jeunes à risque de radicalisation/violence sont : les jeunes élèves des écoles coraniques (talibés), les jeunes désœuvrés souvent sans qualification, les jeunes combattants ne répondant pas aux critères du DDR, les jeunes filles associées aux groupes armés, etc. Cette activité répond notamment aux demandes des mouvements de résistance civile des jeunes de Gao et qui seront particulièrement visés par cette activité. Il s'agira de :

3.3.1 Identifier et soutenir des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) fédératrices des jeunes à risque dans les localités, renforçant leur pouvoir d'achat et leur cohésion (exemple de secteurs : assainissement, réhabilitation des ouvrages publics et communautaires, hydraulique, etc.). Les projets HIMO durent en moyenne 3 mois avec un coût moyen de 1692 USD/projet (soit 1 000 000 Fcfa/projet) et chaque jeune est payé en moyenne 5,08 USD/jour (soit 3 000 Fcfa/jour). Au moins 800 jeunes seront bénéficiaires. Une assistance technique sera fournie par des prestataires locaux pour le suivi, en collaboration avec l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

### **Activité 3.4 : Production et diffusion de messages de paix des jeunes à travers les outils de communication radio et les réseaux sociaux**

Dans toutes les zones ciblées, les jeunes ont accès à Internet, même s'ils sont limités par la modestie de leurs moyens financiers, la disponibilité de l'électricité ou par la qualité très variable de la connexion. La plupart du temps, les messages et les discussions n'y sont pas

---

18 Office de Radio Télévision du Mali (structure publique)

modérés et les réseaux sociaux sont régulièrement utilisés par les recruteurs djihadistes pour émettre des messages de propagande et de haine. Le pays dispose de l'un des réseaux de radios locales et communautaires les plus denses de la sous-région (168 radios<sup>19</sup> répertoriées), mais là aussi, beaucoup d'informations sont non vérifiées, non modérées et attisent les tensions et les incompréhensions. Cette activité vise à utiliser les réseaux sociaux et les radios pour transformer les perceptions négatives et passer des messages sur la tolérance et la paix. Il s'agira de :

3.4.1 Produire des spots radios par les jeunes pour expliquer les grands points de l'Accord, de la R2250 et leur rôle dans leur mise en œuvre ainsi que sur l'extrémisme violent. Ils seront diffusés sur des radios comme Tamani (qui utilise un réseau de radios locales), la radio des Nations Unies MIKADO, le réseau La Voix des Jeunes et des radios locales pour une large diffusion des messages.

3.4.2 Créer un portail internet pour donner la parole aux jeunes du Mali qui pourront poster des vidéos liées à la paix, au vivre ensemble et la lutte contre l'extrémisme violent. Un modérateur webmaster sera en charge de sa gestion. Les vidéos seront complétées par celles des causeries débats avec les religieux, des interviews de personnalités et des opérations micro-trottoir, des messages positifs éducatifs avec une diversité de points de vue. Il est prévu au moins 5000 visiteurs du Site durant la durée du projet.

#### Budget :

**Tableau 2 : Budget de l'activité du projet**

<b>Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution.</b>				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire :	Catégorie de dépense (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires
Produit 1.1	Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont les connaissances nécessaires sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et la Résolution 2250	38 238\$ /ACORD  135 606 \$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Formations des jeunes sur l'Accord de paix et la R2250, tournois TGV
<b>Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix</b>				
Produit 2.1	Le niveau de représentation des jeunes dans les instances de mise en œuvre de l'Accord et la qualité de leur participation sont augmentés	38 238\$ /ACORD  54 951\$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Consolidation des consultations ascendantes, forum national, table ronde de plaidoyer, concertations et réunions périodiques
Produit 2.2	La prise d'initiatives des jeunes en faveur de la mise en œuvre de l'Accord est améliorée	38 238\$ /ACORD  48 860\$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Appui aux micro-projets
<b>Résultat 3 : Le dialogue social et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation</b>				
Produit 3.1	Les jeunes s'engagent au niveau local pour prévenir et gérer les	38 238 \$/ACORD	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et	Formation et fonctionnalité

<sup>19</sup> Liste des radios libres opérationnelles, Union des Radios Libres du Mali (URTEL), 2006

	conflits et détecter les cas de radicalisation	62 396\$ /CNJ et autres organisations	mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	des médiateurs de paix
Produit 3.2	Le dialogue social permet une meilleure compréhension de l'extrémisme violent et l'engagement des jeunes et des religieux à le combattre	38 237 \$ /ACORD 70 180 \$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Production et diffusion de prêches, causeries débats, rencontres, étude perception, rencontre nationale
Produit 3.3	Les ressources économiques des jeunes à risque sont augmentées	38 237 \$ /ACORD 76 745\$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Appui aux projets HIMO
Produit 3.4	Les jeunes utilisent les NTIC pour s'informer et convaincre d'autres jeunes	38 238\$ /ACORD 31 262 \$ /CNJ et autres organisations	Personnel et autres employés, Fournitures, produits de base, matériels, Équipement, véhicules et mobilier, Services contractuels, Frais de déplacement, Transferts et subventions aux homologues, Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Production et diffusion de messages radios, spots vidéo, animation du portail Internet
Coûts indirects		52 336\$ / ACORD		
TOTAL		800 000\$		

**Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense**

<b>BUDGET D'UN PROJET DU FONDS</b>			
<b>Catégorie de dépense</b>	<b>Montant de l'entité bénéficiaire ACORD</b>	<b>Montant de l'entité bénéficiaire CNJ et membres</b>	<b>TOTAL</b>
1. Personnel et autres employés	105 038	71 444	176 482
2. Fournitures, produits de base, matériels	4 569	3 959	8 528
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	65 787	9 171	74 958
4. Services contractuels	19 427	1 692	21 119
5. Frais de déplacement	5 838	8 122	13 959
6. Transferts et subventions aux homologues	-	355 917	355 917
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	67 005	29 695	96 701
<b>Sous-total</b>	<b>267 663</b>	<b>480 000</b>	<b>747 664</b>
8. Coûts indirects*	52 336		52 336
<b>TOTAL</b>	<b>320 000</b>	<b>480 000</b>	<b>800 000</b>

**b) Capacité des entités bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

ACORD est une ONG internationale active au Mali depuis 1976. ACORD a travaillé (et dans la plupart des cas continue de travailler) dans d'autres pays en proie à des conflits, au Tchad, en RDC, en République Centrafricaine, en Guinée, au Burundi, au Rwanda, au Sud Soudan, etc. et a développé des modèles efficaces pour la consolidation de la paix, notamment au niveau communautaire. Au Mali, la consolidation de la paix est un axe majeur du travail d'ACORD, qui a notamment organisé des formations de femmes leaders, des leaders de jeunes et communautaires, des membres des ONG, de la CVJR, du Ministère de la Promotion de la Femme, du Ministère de la Jeunesse, etc. Elle a réalisé une étude de capitalisation des cadres de dialogue sur la participation des jeunes et des femmes à la prévention et la gestion des conflits à Tombouctou, une étude sur la participation des femmes à la prévention des conflits et la consolidation de la paix au Mali, a organisé un débat sur la Citoyenneté et la cohésion sociale et a participé à des débats sur l'ORTM (sur les VBG) et à Africable Télévision (sur la participation des femmes à la justice transitionnelle). ACORD est engagée auprès des communautés du Nord avec le soutien du PBF à travers ONU Femmes (2015-2016). Par ailleurs, ACORD coordonne actuellement un projet dans les régions de Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal et Bamako visant à contribuer au renforcement de la paix et à l'exercice d'une citoyenneté active portés par les associations de jeunesse maliennes, grâce au cofinancement de l'Union Européenne. L'accès des jeunes aux opportunités économiques est un des piliers du 2<sup>ème</sup> objectif du plan stratégique d'ACORD au Mali.

Les partenaires du projet seront le CNJ et ses organisations membres comme : Ensemble Nous Sommes Un Peuple, l'Union des Jeunes Musulmans du Mali, les Associations des groupements bibliques, le Réseau des jeunes femmes leaders, les Mouvements des résistances civiles, les Conseils Régionaux des Jeunes, etc. Le CNJ est le plus grand réseau des organisations de jeunesse du Mali, reconnu comme interlocuteur par le Gouvernement. Il dispose de 8 bureaux de Coordination Régionale et des représentants locaux dans tout le pays. Ses membres ont déjà mené des activités diverses de haut niveau, ainsi qu'aux niveaux régional et local. Les activités seront menées en collaboration avec les Ministères de la Réconciliation nationale, de la Jeunesse et la Construction citoyenne, des Affaires Religieuses et du Culte qui ont participé à la conception du Projet.

**Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités dans le pays**

	<b>ENTITÉ 1</b>	<b>Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)</b>	<b>Budget annuel ordinaire en dollars US</b>	<b>Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)</b>
Année financière précédente	ACORD MALI	Coopération suisse (DDC), ONU Femmes	803 299	0
Année financière en cours	ACORD MALI	DDC, ONU Femmes, UE	655 424	0

**5.3 Gestion et coordination**

**a) Gestion du projet :**

<b>Poste</b>	<b>Responsabilités</b>
Coordinateur du Projet (ACORD)	Coordination du projet sur le plan administratif, technique et financier, planification et suivi des activités, rapportage, appui aux partenaires; participation aux réunions externes et aux missions de supervision des autorités et de PBSO, planification de l'évaluation finale et de l'audit

Chargé de Suivi/ Évaluation et Communication (ACORD)	Conception du plan de suivi/évaluation, mise à jour régulière des bases de données pour les indicateurs, animer les sessions de monitoring review, documenter les leçons apprises, assurer des missions sur le terrain, élaborer les outils de communication, contribuer à la préparation des rapports narratifs, préparer l'évaluation finale
Responsable Administratif et Financier (ACORD)	Suivi financier, administratif et logistique, élaborer les rapports financiers périodiques et les budgets prévisionnels, préparer les demandes de fonds, appui à l'audit financier, appui en gestion aux partenaires
Conseillère en développement de programmes (ACORD)	Suivi des engagements contractuels, relations avec PBSO, appui technique à l'équipe du projet, appui à la qualité des rapports périodiques
Chauffeur (ACORD)	Assurer les déplacements, distribuer les courriers du Projet, assurer l'entretien courant du véhicule du Projet
Chargé de projet (CNJ)	Chargé de la mise en œuvre des activités chez le partenaire, élaborer les rapports narratifs, assurer les liens avec les organisations de jeunesse et les institutions, superviser les activités menées par les organisations de jeunesse, faire des missions de suivi terrain
Chargé de plaidoyer (CNJ)	Élaborer les stratégies de plaidoyer, assurer les contacts avec les acteurs clé, planification et suivi des activités, superviser les activités menées par les organisations de jeunesse, faire des missions de suivi sur le terrain
Assistant Comptable (CNJ)	Tenue des livres comptables, classer les dossiers administratifs et comptables, élaborer les budgets périodiques, suivi des dépenses, élaboration des rapports financiers périodiques

**b) Déboursement des fonds:**

	Pourcentage	Indice
Tranche 1	50 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation formelle du projet</li> </ul>
Tranche 2	40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépense d'au moins 75 % de la première tranche</li> <li>• Présentation dans les délais d'un rapport semi-annuel ou annuel</li> </ul>
Tranche 3	10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépense d'au moins 75 % de la deuxième tranche</li> <li>• Présentations dans les délais d'un rapport semi-annuel, annuel et final</li> </ul>

**c) Gestion des risques :**

**Tableau 5 – Matrice de gestion des risques**

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Aggravation de la situation sécuritaire qui limite la mise en œuvre des activités ou le déplacement du personnel du Projet	moyenne	moyen	Adoption de mesures de sécurité validées par la Directrice d'ACORD. Suivi régulier de la situation sécuritaire. Chaque fois que possible, les vols ECHO Flight, UNHAS et MINUSMA seront utilisés. Contacts réguliers avec la MINUSMA et l'Armée malienne dans les zones du Nord. En cas de suspension des voyages, utilisation de l'Internet et du téléphone. Replanification des activités si nécessaire.
Blocage dans la mise en œuvre de l'Accord de paix	faible	haut	Le CNJ va faire du plaidoyer et travailler avec les acteurs sur les facteurs de blocage. ACORD va travailler en coordination avec les acteurs de la

			société civile pour participer à la recherche de solutions de sortie de crise.
Manque de collaboration entre des groupes de jeunes de différentes tendances	faible	haut	L'équipe du projet est formée sur le Code de conduite de la Croix Rouge et des ONG internationales. La méthodologie pour la mise en œuvre des activités doit promouvoir l'impartialité, la diversité, la participation constructive et l'écoute active des participants.
L'insuffisance d'appropriation des connaissances acquises	faible	haut	Les thèmes des formations sont adaptés aux besoins des jeunes. Les outils pédagogiques sont confectionnés en fonction de leur niveau de compréhension.
La duplication ou la mauvaise coordination avec les autres intervenants	faible	haut	Initier et participer aux réunions de coordination /partages d'information au niveau de chaque zone entre les intervenants clé pour promouvoir la complémentarité dans les actions.

#### d) Suivi et évaluation :

Au début du projet, une étude de référence sera lancée pour collecter les données de base et déterminer certaines cibles. Ensuite, l'équipe de Projet procédera à l'élaboration du plan de suivi-évaluation selon le cadre des résultats et mettra en place des outils participatifs. Des études/enquêtes spécifiques seront menées pour compléter la collecte des informations (notamment liées aux indicateurs qualitatifs).

Un Comité de pilotage du Projet sera en mis en place afin d'assurer le pilotage stratégique avec les autorités en charge et le partenaire de mise en œuvre. Il statuera sur les rapports périodiques, la conformité avec les priorités de l'Etat et de PBSO et donnera des recommandations pour l'amélioration de la qualité des activités. Il sera composé des Représentants du Ministère de la Jeunesse, de la Réconciliation nationale, de la Directrice d'ACORD au Mali, de représentants du CNJ (au moins un homme et une femme), du/de la Coordinateur(trice) du Projet. Les équipes d'ACORD et du CNJ suivront l'état d'avancement des activités et produiront des rapports narratifs et financiers selon les formats obligatoires (rapports d'activités narratifs semestriels, annuel et final, état financier annuel, état financier certifié final). Des visites de terrain seront organisées pour suivre la qualité des interventions. En matière d'apprentissage, le Projet organisera un atelier de Monitoring Review semestriel pour restituer et valider les données de suivi et prendre en compte les points de vue des cibles et des partenaires afin d'améliorer la mise en œuvre des activités, de partager et disséminer les leçons apprises notamment avec les autres acteurs.

**Evaluation finale externe indépendante :** une étude sera réalisée à la fin du projet par un Bureau externe de consultants recruté par appel à candidatures ouvert. Elle se basera sur les indicateurs définis dans le cadre du Projet pour apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la réalisation des résultats du projet. Elle utilisera des méthodes qualitatives et quantitatives. Les termes de références de l'étude seront établis par l'équipe du Projet et validés avec les partenaires.

Le budget alloué au suivi/évaluation est de 10% du budget total (les frais sont inclus dans la section 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs).

**Audit financier :** pour assurer la conformité et la crédibilité des dépenses, le projet prévoit également un audit financier final, conduit par un Cabinet d'audit externe qui sera recruté par appel d'offres ouvert.

e) **Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

**Responsabilité, transparence et rapports des entités bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chaque entité bénéficiaire est entièrement responsable de la mise en œuvre de l'activité conformément au document de projet signé;

Dans le cas d'un examen financier, d'un audit ou d'une évaluation par l'UNOPS ou le PBSO, elle sera également responsable de fournir les documents comptables nécessaires;

Elle fournira aussi à l'UNOPS tous documents et informations pouvant être requis dans le cadre de demandes de paiement; et

Elle assurera la gestion professionnelle de l'activité, y compris celles relevant du suivi et de l'évaluation.

Elle assure également la conformité aux conditions générales de l'Accord de subvention (annexe 1).

**Rapports**

Chaque entité bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard trois mois après la fin de l'année civile (31 mars); états financiers annuels au 31 décembre pour les fonds déboursés par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- États financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document de programme approuvé, à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin) durant l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet à l'Agent de gestion dans un délai de 3 mois (31 Mars) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

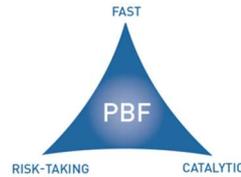
**Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés par le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété requises par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

**Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://www.unops.org>).

**Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**  
**RÉSUMÉ DE PROJET**

<b>Numéro et intitulé du projet :</b>	Jeunesse Alafia : Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent	
<b>Entité(s) bénéficiaire(s) :</b>	Association de coopération et de recherche pour le développement - ACORD	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ) et organisations membres	
<b>Site :</b>	Mali, régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudeni, Mopti, Ségou et Bamako	
<b>Budget approuvé du projet :</b>	<b>800 000 USD</b>	
<b>Durée du projet :</b>	<b>Date de démarrage prévue :</b> Janvier 2017	<b>Date d'achèvement prévue :</b> Juin 2018
<b>Domaine de priorité du Fonds :</b>	Priorité 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends	
<b>Résultats du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250.</li> <li>• Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix.</li> <li>• Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.</li> </ul>	
<b>Activités principales du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations des jeunes sur l'Accord de paix et la R2250</li> <li>• Élaboration d'un document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes</li> <li>• Plaidoyer pour la participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord</li> <li>• Accompagnement et conseil aux plateformes de jeunes pour la réalisation de leurs initiatives</li> <li>• Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation</li> <li>• Promotion du dialogue et de la cohésion sociale à travers les débats citoyens</li> <li>• Appui aux initiatives économiques des jeunes</li> <li>• Production et diffusion de messages de paix des jeunes à travers les outils de communication radio et les réseaux sociaux</li> </ul>	

## Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Mali											
Dates du projet : Janvier 2017 – Juin 2018											
Théorie de changement pour l'IRF : Si les jeunes, y compris les jeunes femmes, acquièrent les compétences techniques et organisationnelles nécessaires pour une participation efficace au processus de dialogue et de réconciliation nationale, ils pourront faire valoir leurs besoins et participer pleinement aux efforts de paix au niveau national et local. Si, en complément, ils bénéficient aussi d'opportunités d'emplois, ils seront plus à même de résister à l'attrait des groupes extrémistes et pourront être les acteurs de paix et de développement plutôt que d'être vus comme des menaces potentielles à la sécurité.											
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Etapes			
<b>Description du résultat</b>  <b>Résultat 1 :</b> <b>Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250.</b>		<b>Indicateur de résultat 1 a</b>  Diminution du nombre d'actions violentes liées à la mise en œuvre de l'Accord impliquant les jeunes dans les zones d'intervention du projet Niveau de référence : 0 Cible : à déterminer après l'étude de base	Rapport narratif annuel Rapport final Rapport d'évaluation finale Rapport du Ministère de la Réconciliation Rapport du Ministère de la Jeunesse Rapport de la MINUSMA					X		A déterminer après l'étude de base	
		<b>Indicateur de résultat 1 b</b>  Diminution des perceptions négatives des jeunes par rapport à la mise en œuvre de l'Accord Niveau de référence : 0 Cible : à déterminer après l'étude de base	Rapport narratif annuel Rapport final Rapport d'évaluation finale Rapport du Ministère de la Réconciliation Rapport du Ministère de la Jeunesse Rapport de la MINUSMA					X		A déterminer après l'étude de base	
	<b>Produit 1.1</b> Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont les connaissances nécessaires sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et la Résolution 2250	<b>Indicateur de résultat 1.1.1</b> Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) formés Niveau de référence : 0 Cible : 640 dont 35% de femmes	Rapports des formations Listes de présence	X	X						220 au trimestre 1 420 au trimestre 2
		<b>Indicateur de résultat 1.1.2</b> Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) participants au TGV Niveau de référence : 0 Cible : 3000 dont 35% de femmes	Rapport d'activité périodique		X	X					500 au trimestre 2 2500 au trimestre 3
<b>Indicateur de résultat 1.1.3</b> Niveau de confiance des jeunes en la mise en œuvre de l'Accord		Rapport d'activité périodique Étude de perception				X		X		Trimestre 4 Trimestre 6	

		Niveau de référence : 0 Cible : à déterminer après l'étude de base	Rapport final										
<p>Description du résultat</p> <p><b>Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix</b></p>		Indicateur de résultat 2 a  Le Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) membres des instances de mise en œuvre de l'Accord a augmenté Niveau de référence : 1 Cible : au moins 1 jeune par instance	Rapport narratif annuel Rapport final Rapport d'évaluation finale Rapport du Ministère de la Réconciliation Rapport du Ministère de la Jeunesse Rapport de la MINUSMA						X				A déterminer après l'étude de base
		Indicateur de résultat 2 b  Nombre d'actions ou de décisions prises par les instances de mise en œuvre de l'Accord en faveur des jeunes Niveau de référence : 0 Cible : à déterminer après l'étude de base	Rapport narratif annuel Rapport final Rapport d'évaluation finale Rapport du Ministère de la Réconciliation Rapport du Ministère de la Jeunesse Rapport de la MINUSMA						X				A déterminer après l'étude de base
	Produit 2.1 Le niveau de représentation des jeunes dans les instances de mise en œuvre de l'Accord et la qualité de leur participation sont augmentés	Indicateur de résultat 2.1.1 Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) participants Niveau de référence : 0 Cible : 150 dont 35% de femmes	Comptes rendus des rencontres Listes de participants		X	X	X						50 au trimestre 3 100 au trimestre 4
		Indicateur de résultat 2.1.2 Nombre de documents de consultations disponibles Niveau de référence : 0 Cible : 9	Rapports des sessions de consultations Rapport du Forum Publication			X	X						9 au trimestre 4
		Indicateur de résultat 2.1.3 Nombre de dossiers de plaidoyer positifs Niveau de référence : 0 Cible : 5	Rapports d'activités Rapports spécifiques				X	X	X				2 au trimestre 5 3 au trimestre 6
	Produit 2.2 La prise d'initiatives des jeunes en faveur de la mise en œuvre de l'Accord est améliorée	Indicateur de résultat 2.2.1 Nombre de micro-projets financés Niveau de référence : 0 Cible : 32	Rapports de sélection Rapports d'activités Rapports financiers				X	X					16 au trimestre 4 16 au trimestre 5
		Indicateur de résultat 2.2.2 Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) bénéficiaires Niveau de référence : 0	Liste de bénéficiaires Rapports de sélection Rapports d'activités				X	X					160 au trimestre 4 160 au trimestre 5



	l'engagement des jeunes et des religieux à le combattre	Indicateur de résultat 3.2.2 Nombre de causeries débats Niveau de référence : 0 Cible : 80	Compte rendu des rencontres Liste de participants			X	X	X					16 au trimestre 3 32 au trimestre 4 32 au trimestre 5
		Indicateur de résultat 3.2.3 Nombre d'étude publiée Niveau de référence : 0 Cible : 1	Document de l'étude				X	X	X				1 au trimestre 6
		Indicateur de résultat 3.2.4 Nombre de déclaration disponible Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport de la rencontre nationale Publication						X				1 au trimestre 5
		Indicateur de résultat 3.2.5 Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) participants Niveau de référence : 0 Cible : 1000 dont 35% de filles	Compte rendu des rencontres Liste de participants Rapports d'activité			X	X	X					200 au trimestre 3 300 au trimestre 4 500 au trimestre 5
	Produit 3.3 Les ressources économiques des jeunes à risque sont augmentées	Indicateur de résultat 3.3.1 Nombre de jeunes (Hommes/Femmes) bénéficiaires Niveau de référence : 0 Cible : 800	Rapport de sélection Rapports d'activités Rapport financier		X	X	X						200 au trimestre 2 300 au trimestre 3 300 au trimestre 4
		Indicateur de résultat 3.3.2 Augmentation des revenus des jeunes (Hommes/Femmes) bénéficiaires Niveau de référence : 0 Cible : à déterminer après l'étude de base	Rapports d'activités Enquête Rapport financier		X	X	X						Trimestre 2 Trimestre 3 Trimestre 4
	Produit 3.4 Les jeunes utilisent les NTIC pour s'informer et convaincre d'autres jeunes	Indicateur de résultat 3.4.1 Nombre de spots radios et vidéos Niveau de référence : 0 Cible : 64	Rapports d'activités Contrats de collaboration avec les radios			X	X	X					16 au trimestre 3 16 au trimestre 4 32 au trimestre 5
Indicateur de résultat 3.4.2 Nombre total de visiteurs du portail internet Niveau de référence : 0 Cible : 5000		Rapports d'activités Rapport final			X	X	X	X				500 au trimestre 3 1000 au trimestre 4 1500 au trimestre 5 2000 au trimestre 6	